

UN des préjugés les plus difficiles à détruire, est que la richesse réelle d'un pais doit s'évaluer sur la quantité du numéraire. La resplendissante lumière que la raison & l'expérience répandent sur cet objet *, n'a pu encore guérir l'erreur de bien des personnes, sur tout de celles que des idées de commerce ont prémunies contre les notions de la véritable richesse des peuples *. Je me fais un devoir de transcrire ici ce passage d'une lettre insérée dans le *Journal général de France*, dans l'espérance qu'elle pourroit opérer peut-être sur des esprits tant soit peu dociles, cette salubre conviction.

“ Je pense que quand même les denrées ne manqueraient point, l'abondance de l'argent les fait toujours hausser; 1°. en ce qu'elle facilite l'impôt, & qu'elle contribue à sa continuité & perpétuité, qui les feront tenir chères en proportion des charges; 2°. en ce qu'elle accroît les moyens des riches, qui, malgré cela n'en paient pas mieux; 3°. en ce qu'elle occasionne une concurrence entre eux, qui, par son effet, fait monter la denrée. Or, cette cause, jointe aux fortes taxes, qui en haussent encore le taux, sont nuisibles à ceux dont le revenu est borné, ou dont l'existence dépend d'un travail pénible & journalier, parce que la main d'œuvre ou tous autres gains, ne sont pas proportionnés à la cherté du nécessaire. ”

“ Dès-lors, & par la même raison incon-

* 15 Mars
1784. P. 421.

* 15 Mars
1785. P. 395.